

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3384 - VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2018

SÉCURITÉ FRONTALIÈRE

Les chefs de police d'Afrique centrale se mobilisent



Le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou posant avec les chefs de police/Adiac

Face à la poussée de la criminalité et de l'insécurité dans les pays d'Afrique centrale, les chefs de police de la sous-région ont réitéré leur volonté d'œuvrer pour la mise sur pied du projet Interpol-Cémac, destiné à la sécurisation frontalière.

Réunis à Brazzaville, ils ont plaidé notamment pour la finalisation de l'Accord de coopération en matière de police criminelle avec le Comité des chefs de police d'Afrique de l'ouest.

Page 2

GRANDS LACS

Isidore Mvouba élu président du parlement de la Cirgl



À l'issue de la neuvième session ordinaire de l'assemblée plénière du Forum des parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands lacs (Cirgl), tenue à Brazzaville, le président de l'Assemblée nationale du Congo, Isidore Mvouba, a été élu président du parlement de cet espace communautaire pour un mandat d'un an.

Sa mission principale à la tête de cette organisation sous-régionale va consister, entre autres, à la redynamiser.

Page 2

MIGRATIONS

Vers l'adoption d'un pacte mondial à Marrakech

À l'initiative de l'ONU, Marrakech (au Maroc) abritera, demain, la conférence de haut niveau sur les migrations à laquelle prendront part des gouvernants et des responsables politiques du monde entier. Selon le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, ce « Pacte mondial pour des mi-

grations sûres, ordonnées et régulières » non contraignant, qui sera adopté à l'issue de la rencontre, repose sur des valeurs parmi lesquelles la souveraineté des États, le partage des responsabilités, la non-discrimination et les droits humains.

Page 7

TRANSPORT AÉRIEN

Les acteurs appelés à contribuer à l'éclosion de l'aviation civile

Dans le cadre de la journée internationale de l'aviation civile, célébrée le 7 décembre de chaque année, le gouvernement congolais a rendu publique une déclaration dans laquelle il a invité les acteurs concernés à participer au développement et à la protection du secteur stratégique dans l'essor de l'économie nationale.

Le message du gouvernement a été lu par le ministre en charge de l'Aménagement du territoire, Jean Jacques Bouya, qui a souligné les transformations intervenues dans l'aviation civile au Congo, notamment à travers la construction et la modernisation des infrastructures aéroportuaires.

Page 3

Éditorial

Liste

Page 2

POINT DE VUE

Pr Christophe Bouramoué :
« *Quels points faibles pour le CHU ?* » Page 7

Editorial

Liste

Si l'on y réfléchit bien, nous vivons dans le temps présent une incroyable remise en question des équilibres qui s'étaient établis non sans mal dans la sphère internationale au cours des soixante-dix dernières années. En témoigne la liste suivante qui est loin, très loin, d'être exhaustive.

- Les Etats-Unis, première puissance mondiale, se lancent dans une guerre commerciale qui risque de provoquer un séisme économique et financier.
- La Russie s'emploie à bâtir en Mer d'Azov et en Mer noire un mur stratégique censé la protéger des dérives réelles ou supposées de l'Europe.
- L'Union européenne, quant à elle, se délite en raison du départ programmé de l'Angleterre et de la montée des populismes dans les pays de l'est et du sud.
- La Chine change radicalement de politique en abandonnant le repli sur soi du siècle précédent pour affirmer sa puissance en Asie et en Afrique.
- Le Japon, inquiet de la montée en puissance de son voisin chinois, entreprend sans le dire ouvertement de se réarmer afin de se protéger.
- La France paraît sombrer dans un chaos politique et social qui pourrait bien entraîner le départ de son jeune président, Emmanuel Macron.
- L'Allemagne, devenue la puissance dominante de la Vieille Europe, songe de ce fait à affirmer son leadership dans le domaine stratégique.
- La compétition économique dans laquelle se lancent les grandes puissances déstabilise les marchés au point de faire craindre une nouvelle crise mondiale.
- La course aux armements qui semblait relever du passé tragique vécu pendant le vingtième siècle, se trouve relancée sous différentes formes.
- L'Afrique devient un enjeu vital pour toutes les grandes puissances de l'hémisphère nord qui en découvrent aujourd'hui les gigantesques atouts.
- Il en va de même de l'Amérique latine où tous les Grands de la planète s'emploient désormais à affirmer leur présence de différentes façons.
- Le monde émergent, autrement dit les pays du Sud, attise ainsi toutes les convoitises avec les avantages et les dangers que cela comporte pour eux.
- Cerise sur le gâteau, les nouvelles technologies deviennent l'une des armes de la course à la puissance qui s'accélère sur tous les continents.

Gardons-nous dans un tel contexte de prédire l'avenir. Mais soyons conscients que le monde autour de nous change radicalement et tirons en les conséquences.

Les Dépêches de Brazzaville

GRANDS LACS

Isidore Mvouba élu président du parlement de la Cirgl

Le président de l'Assemblée nationale du Congo a été choisi à l'unanimité par ses pairs, pour un mandat d'un an, lors de la neuvième session ordinaire de l'Assemblée plénière du Forum des parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (FP-Cirgl), qui s'est clôturée le 6 décembre à Brazzaville.

Isidore Mvouba succède à El Hadji Ngon-Baba, l'actuel président de l'Assemblée nationale centrafricaine, élu après la destitution d'Abdoul Karim Meckassoua. Sa mission cardinale à la tête de cette organisation sous-régionale consistera, entre autres, à la redynamiser afin d'en faire un instrument digne, capable de se mettre à la hauteur de ses missions. Fraîchement honoré, l'heureux élu s'est réjoui du choix porté sur sa personne et s'est engagé à tout mettre en œuvre pour apporter sa pierre à l'édifice.

« C'est pour moi un insigne honneur. A cet instant précis, je mesure l'importance et la délicatesse de ma mission. Au cours de mon mandat, je m'appuierai sur notre intelligence collective, la synergie des forces et la convergence des idées qui sont la voie royale du succès. Ici et maintenant, je m'engage à assumer cette délicate et lourde fonction avec humilité et sagesse », a souligné Isidore Mvouba.

Par la même occasion, les parlementaires ont aussi élu un nouveau comité exécutif du FP-Cirgl. Le sénateur congolais, Daniel Abibi, a été hissé à la tête de cette instance, en remplacement de la députée centrafricaine, Gina Sanzé. Après avoir examiné la situation sécuritaire dans cet espace com-



Isidore Mvouba, photo d'archivesAdiac

munautaire, l'Assemblée plénière a adopté quelques résolutions sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire au Burundi, en République centrafricaine, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan du Sud dont la situation ne s'améliore pas toujours.

Au gouvernement de la République centrafricaine, par exemple, elle lui exige de prendre des mesures qui s'imposent afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement des ex-combat-

tants ainsi que la réforme du secteur de la sécurité.

A la RDC, FP-Cirgl exige la transparence à l'élection présidentielle et aux législatives et provinciales en vue. S'agissant du statut particulier des anciens chefs d'Etat, l'Assemblée plénière a acquis le principe. Il revient à chaque pays d'harmoniser et de mettre en œuvre cette résolution.

La dixième session ordinaire de la FP-Cirgl se tiendra du 10 au 12 décembre 2019 à Bujumbura, au Burundi.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AVIATION CIVILE

Les acteurs invités à plus de responsabilité

Les acteurs du sous-secteur-aérien de la République du Congo sont appelés à participer au développement et à la protection de l'aviation civile dans le strict respect de la réglementation en vue du rayonnement du pays.

Le ministre des Transports et de l'aviation, Fidèle Dimou, a lancé l'appel dans son message relatif à la Journée internationale de l'aviation civile, lu par son homologue en charge des Grands travaux, Jean Jacques Bouya.

Célébrée le 7 décembre de chaque année, l'édition de 2018 est placée sur le thème « Travailler ensemble pour qu'aucun pays ne soit à la traîne », avec pour objet la sensibilisation de l'opinion nationale et internationale aux défis de l'aviation civile, afin de contribuer au développement socio-économique des États.

« Le département des transports s'est engagé à atteindre les objectifs stratégiques fixés par le Plan national des transports, conformément au Plan national de développement 2018-2022, pour l'amélioration de la sécurité et l'efficacité de tous les secteurs des transports dans notre pays », a indiqué le ministre des Transports dans son message.

Le sous-secteur aviation civile a enregistré des transformations notables dans le cadre de la construction et la modernisation conséquentes des infrastructures aéroportuaires, a-t-il relevé.

Notons que l'engagement de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à résoudre ces préoccupations a été confirmé à l'issue des audits de supervision de sécurité de l'aviation civile menés dans les États contractants.

La journée de l'aviation civile a été instituée en 1994, par l'OACI, organe des Nations unies qui a pour rôle essentiel d'aider les États membres, dont la République du Congo, à coopérer et mettre au service de l'humanité entière un moyen puissant pour les échanges et le transport aérien rapide des personnes et des biens.

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR BANCAIRE

Un coup de projecteur sur les principaux établissements de crédits

Selon une récente enquête du Conseil national de crédit (CNC), en août de cette année, la BGFI Bank est la première banque du Congo en termes d'encours crédits et de dépôts. Elle devance de loin La congolaise des banques (LCB) et le Crédit du Congo.

La place bancaire du Congo est durement affectée par la crise économique et financière provoquée par la chute brutale des prix du pétrole. Néanmoins, les banques locales se sont montrées résilientes, maintenant leurs principaux équilibres financiers. Celles-ci constituent l'une des clés de sortie de crise, d'après le CNC qui regroupe le gouvernement, la Banque des États de l'Afrique centrale et des partenaires. Avec 31,76% de part de marché, la filiale congolaise BGFI devance LCB (13,9%) et le Crédit du Congo (11,31%) en termes de créances sur l'économie. Par rapport aux résultats du mois de juillet 2018, la BGFI a perdu -0,17% de part. Par contre, les deux autres banques ont gagné des parts,

soit +0,22% pour le Crédit du Congo et +0,07 pour LCB. Au niveau des dépôts bancaires, avec ses 24,77% de part de marché, BGFI est placée loin devant le crédit du Congo et LCB qui détiennent respectivement 13,18% et 12,59%. Si du côté de BGFI et Crédit du Congo les dépôts connaissent une légère baisse, par rapport au précédent mois, LCB a enregistré une hausse de +0,18% sur ses dépôts.

Mais les banques locales proposent les crédits à court terme contre les prêts à moyen ou long terme. Selon la liste des parts de marché des établissements de crédits, sur les onze établissements que compte la place du Congo, la filiale congolaise du groupe chinois BSCA, avec 88%, est l'unique banque qui facilite les crédits à moyen terme, soit de deux à sept ans. BSCA qui vient d'intégrer le marché local a su s'adapter, avec 5,7% de part de créances sur l'économie, surclassant certaines banques.

Fiacre Kombo

AFRIQUE CENTRALE

Le général Jean François Ndengué prend la tête du Comité des chefs de police

Le directeur général de la police congolaise succède au général de corps d'armées Tahir Erda Taïro de nationalité tchadienne. Il a été investi dans ses nouvelles fonctions, le 6 décembre à Brazzaville, à l'ouverture de la 19e session du Comité des chefs de police de la sous-région.

Après le Tchad, la présidence tournante du Comité des chefs de police d'Afrique centrale (CCPAC) sera assurée par la République du Congo. Le directeur général de la police congolaise, le général Jean François Ndengué, a été intronisé par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou. Parmi les dossiers qui attendent le nouveau président du CCPAC, figure la poursuite du projet d'arrimage des textes de cette institution en vue de l'adapter aux normes communautaires pour sa gouvernance.

Faisant le bilan au nom du président sortant, le contrôleur général de police du Tchad, Sirandi Ongtoin Kolsala, a souligné la nécessité de finaliser le travail abattu par les experts au cours de cette année pour la bonne marche de l'institution. Il a aussi rappelé l'engagement pris par les États dans un processus de rationalisation qui, dans l'avenir, permettra à la Cémac, la CEEAC ainsi que la Communauté des pays des Grands lacs de mutualiser leurs ressources pour former une seule communauté. Le général Jean François Ndengué devrait également mener le processus de finalisation de l'Accord de coopération en matière de police criminelle avec le Comité des chefs de police d'Afrique de l'ouest ; faire démarrer le projet Interpol-Cémac pour la sécurisation des frontières extérieures. L'autre mission consiste en la mise en



Le général Jean François Ndengué au centre/Adiac

circulation du passeport biométrique Cémac par les pays qui ne l'ont pas encore fait, le but étant de faciliter la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire. « La sous-région Afrique centrale est en paix relativement, parce qu'il reste encore des défis sécuritaires à relever ; l'insécurité zéro n'est pas possible. Mais, toujours debout et au combat, notre devoir est d'assurer au maximum la protection des personnes et biens, l'éradication de la criminalité sous toutes ses formes », a déclaré le directeur général de la police congolaise, formulant le vœu de voir la coopération entre les CCPAC se développer et se consolider de façon permanente.

Encore d'énormes défis sécuritaires à relever

S'agissant des travaux de la 19e session du CCPAC, ils porteront, entre autres, sur le compte rendu des réunions des commissions techniques, le bilan des activités opérationnelles du secrétariat permanent du CCPAC pour l'exercice 2018. Il s'agira également de faire état de la ratification de l'Accord de coopération en matière de police criminelle entre les pays de l'Afrique centrale par les parlements des États membres ; du rôle du CCPAC dans la perspective de la création d'une Communauté économique

unique en Afrique centrale ; du point sur l'arrimage des textes organiques du CCPAC au paysage normatif de la Cémac. Les chefs de police des huit États membres suivront aussi des communications spéciales afin d'approfondir leurs connaissances des organisations qui, en Afrique de l'ouest, en Afrique de l'est et en Afrique australe, poursuivent les mêmes nobles objectifs que le CCPAC.

Selon le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, les assises de Brazzaville sont une occasion pour réaffirmer l'extrême volonté des pays membres de continuer à travailler avec tous les organismes partenaires et de solliciter davantage leur soutien afin d'aider la sous-région à tenir tous ses engagements d'offre de sécurité. « Les défis sécuritaires sont énormes et encore plus subtils. Il faut donc continuer à les relever. C'est une exigence et un devoir que commande votre responsabilité commune. Des hommes formés pour une police républicaine, respectueuse des lois et règlements et résolument engagée dans la traque des criminels de tout acabit. Tel est le sens que je donne à ces assises et que je souhaite vous partager », a conclu Raymond Zéphyrin Mboulou. Notons que le CCPAC qui a été créé en avril 1997 a totalisé cette année 21 ans.

Parfait Wilfried Douniama

DÉFENSE

Le nouvel ambassadeur d'Angola milite pour un renforcement de la coopération avec le Congo

Vicente Muanda a été reçu, le 6 décembre à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

L'entretien entre les deux personnalités a porté sur la prise de contact ; l'état de la coopération militaire Congo/Angola et l'échange d'informations et d'ex-

pertises entre les deux pays. Vicente Muanda et Charles Richard Mondjo ont, par ailleurs, évoqué le domaine de la formation.

« Il s'agit d'une visite de courtoisie. J'ai présenté mes lettres de créances à monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 22 novembre dernier. Je pense que notre objectif principal, c'est

de renforcer cette coopération. Vous savez que nous avons des défis communs. Les fruits de notre partenariat sont nombreux et nous croyons que les deux pays doivent travailler pour entretenir cette relation », a affirmé, à l'issue de l'audience, le diplomate angolais.

La coopération militaire entre le Congo et l'Angola, rappelons-le, est régie par un accord de coopération militaire et technique signé le 31 mars 2015 à Luanda. Les deux pays entendent renforcer cette base juridique de coopération par la signature des accords subséquents en matière de formation et de sécurité maritime. En octobre dernier, les deux pays ont tenu la réunion bilatérale entre la province angolaise du Cabinda et les départements de Pointe-Noire, du Niari et du Kouilou au Congo. Cette réunion a traduit l'esprit d'amitié et de coopération qui caractérise les deux peuples.

Guillaume Ondzé



Le nouvel ambassadeur d'Angola Vicente Muanda et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo

COOPÉRATION CONGO-CUBA

José Antonio Garcia Gonzalez entend renforcer les relations dans le domaine de la santé

Le nouvel ambassadeur cubain a échangé récemment avec la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, réaffirmant l'engagement de Havane de renforcer sa coopération avec Brazzaville.

Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont parlé du renforcement de la mission médicale cubaine au Congo et de la situation des étudiants congolais en médecine à Cuba. Ainsi, selon José Antonio Garcia Gonzalez, les premières vagues des étudiants congolais regagneront le pays à partir du premier trimestre de l'année prochaine.

Rappelant les valeurs de solidarité qui ont toujours caractérisé le peuple cubain, le nouveau diplomate en poste à Brazzaville a indiqué que, dès leur retour dans leur pays, les médecins congolais formés seront déployés dans les différents hôpitaux pour venir en aide aux malades. Car, les autorités accordent un prix à leur retour.

Il a également rassuré la partie congolaise du soutien total de Cuba quant au perfectionnement de ces jeunes. Dans le cadre de l'accord de partenariat conclu entre les deux pays dans le domaine de formation en médecine, le Congo devrait envoyer plus de

trois mille jeunes en formation. Actuellement, trois vagues de plus de deux mille jeunes ont été envoyées. Les autres vagues n'ont pas encore suivi, à cause, sans nul doute, des problèmes économiques que connaît le pays. Quant à la mission médicale, les médecins cubains sont déjà à pied d'œuvre dans la Cuvette où ils sont à Owando et Oyo (hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba), à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie dans le Niari. Les deux parties ont envisagé récemment d'étendre cette politique dans la Sangha, la Likouala, les Plateaux, la Cuvette ouest et la Bouenza.

Parfait Wilfried Douniama

PREMIÈRE ÉDITION DU TÉLÉTHON DU POOL

L'Eglise évangélique du Congo adhère à l'initiative de Hope Congo

Le président de la communauté religieuse, le révérend-pasteur Edouard Mounkala, a invité tous ses fidèles à contribuer à la quête lancée depuis le 13 novembre dernier.

Après les musulmans, c'est le tour des fidèles de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) d'adhérer à l'initiative de l'association Hope Congo visant la reconstruction des établissements scolaires et des dispensaires endommagés dans le département du Pool, après deux ans de conflit armé. Contribuant à l'opération, le président de l'EEC a souhaité que Dieu puisse accorder sa grâce afin que les pièces de 100 FCFA collectées permettent de faire des réparations prévues, pour apporter tant soit peu un bon soulagement à la population du Pool. « A travers ce geste, nous venons de lancer, dans toutes nos paroisses, cette opération téléthon. Nous voulons demander la grâce de Dieu sur l'association Hope Congo pour

cette action de très grande importance. Pour ceux qui ont le courage de visiter le département du Pool, vous constaterez que le besoin est très sérieux », a souligné le révérend-pasteur Edouard Mounkala.

Se félicitant du geste de cette confession religieuse, le président de l'association Hope Congo, Gildas Mayela, a indiqué que cette action est une façon d'amener les Congolais, dans un élan de solidarité, à prouver aux enfants du Pool qu'ils ne sont pas seuls et de leur montrer qu'il s'agissait d'une cause nationale. « Nous ne faisons pas de la politique, c'est pourquoi nous travaillons avec tout le monde pour réaliser un tel projet. L'opération est nommée : Une pièce de 100 FCFA suffira. C'est un élan de cœur, de solidarité. Celui qui a plus, donnera plus. Nous aurons une cérémonie de dépouillement officielle pour vous montrer que votre argent servira réellement à quelque chose », a-t-il annoncé.

P.W.D.

PARCELLE A VENDRE

A Ignyé centre (PK 45), quartier Nzibou

Superficie : 400 m² (20 m x 20 m)
A un bon prix (discutable)

Contacts :
06 955 44 06 / 05 571 69 89

NÉCROLOGIE

Mlle Christelle Loutolo, agent Conseimmo-SI-Etudes (site Les Dépêches de Brazzaville), les enfants Kiala et Mme Pascaline Kindou, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père et époux, M. Georges Kiala, survenu le 4 décembre 2018 à l'hôpital de base de Makélékélé, des suites d'une longue maladie. La veillée funèbre se tient au n°4 de la rue Philippe-Mamie, quartier Mansimou, référence arrêt pont du Djoué, sur l'avenue de la Corniche. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET EN VUE DE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE PAIEMENT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

N° de référence : CG-SC – QC - 005 / PDCE / 2018 / IDA 5302

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'une Agence de paiement dans le compte de la mise en œuvre dudit projet.

Les services de consultant (« Services ») consistent à mettre en place un système de paiement rapide, régulier et sécurisé des bénéficiaires éligibles aux frais de transport et de restauration du projet PDCE durant la formation et l'apprentissage. Ce système doit minimiser les coûts administratifs et les coûts d'opportunité pour les bénéficiaires (en termes de proximité, frais, etc.) tout en assurant la rapidité, la régularité et la sécurité des paiements et développer des produits bancaires adaptés aux bénéficiaires des paiements pouvant leur permettre de disposer d'une petite épargne aux fins d'être autonomes.

L'Unité de Gestion du Projet « PDCE » invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9

des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualification des consultants (QC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 21 décembre 2018 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat PDCE

A l'attention du Coordonnateur

Unité de Gestion du Projet (UGP/PDCE)

Adresse : 177, rue Soweto – Quartier Ex télévision – Bacongo
Tél : (00242) 06 667 22 29 / 05 551 25 52 / 06 951 36 62 / 06 650 40 22
Email : congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur

OKOMBI Auxence Léonard

POINT DE VUE

Quels points faibles pour l'actuel CHU ?

a). Le CHU engageant fondamentalement deux ministères, celui de l'Enseignement supérieur et celui de la Santé publique, son directeur général et les membres du comité de direction devaient être nommés d'accord par les deux ministres concernés, ce qui n'a pas toujours été le cas. Surtout, les statuts de l'institution n'accordent pas une importance suffisante aux services cliniques qui sont censés en être les moteurs. A ce sujet, nous attirons l'attention sur l'importance de la convention du 17 juillet 1989 entre l'Université Marien-Ngouabi et le CHUB. Elle stipule, en son article 10, que « le personnel hospitalo-universitaire consacrera obligatoirement à ses fonctions hospitalières, à l'enseignement et à la recherche, la totalité de son activité professionnelle, sauf dérogation conjointe des ministres chargés de l'Enseignement supérieur et de la Santé publique ». Les dispositions de ce texte ne sont que très partiellement appliquées et ne font l'objet d'aucun suivi, notamment dans la gestion des personnels bi-appartenants et des équipements censés être achetés et gérés par les deux ministères concernés. Pourtant le décret n° 88/622 du 30 juillet 1988 portant organisation et fonctionnement du CHUB inclut bien dans le comité de direction, avec voix délibérative, le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le directeur de l'Institut supérieur des sciences de la santé (actuellement Faculté de médecine et des sciences de la santé) et le président de la Commission médico-technique (CMT) du CHU. L'article 28 de ce décret définit clairement les attributions de la CMT. En revanche, on n'y trouve aucun article ou alinéa portant organisation et fonctionnement des services cliniques et biocliniques, ce qui est fort dommageable car aucun budget propre et effectif n'est attribué à ces services comme cela devrait l'être.

b). Si la hiérarchie des personnels bi-appartenants est bien définie dans le décret n° 90-227 du 10 mai 1990, celle des mono-appartenants est loin de l'être. On y trouve, en effet, à l'article 2 des professeurs, lesquels sont tenus d'être bi-appartenants. Les articles 10 et 17 mentionnent dans le corps des mono-appartenants, des assistants « ayant accédé à ce grade par voie de concours d'internat ». Or ce concours n'a jamais existé ! A titre de rappel, nos efforts pour créer un internat hospitalier sur concours, au même titre qu'à Dakar et Abidjan, ont rencontré l'hostilité de certains chefs de service du CHUB dont l'obscurantisme étonne. Le projet de texte, pourtant bien ficelé depuis les années 1990, dort dans les tiroirs jusqu'à ce jour.

c). Nonobstant les lacunes observées dans l'application des textes du CHU, l'institution a assez bien fonctionné durant ses premières années. Mais on notait déjà un certain manque de suivi des textes et une confusion des rôles dommageables pour sa vitalité et sa compétitivité. Le comportement des dirigeants de celle-ci, à tous les niveaux, donnait à croire, au fil des années, que beaucoup d'acteurs ne savaient pas ce que c'est qu'un CHU. Je ne suis pas fondé à m'immiscer dans la gestion financière et comptable de cet établissement. Par contre mon propos insistera sur le fonctionnement des services cliniques et biocliniques et sur leurs unités spécialisées qui font la gloire des CHU. En abordant ce volet, il me paraît tout à fait honnête de féliciter ceux des chefs de service qui font le maximum pour répondre aux exigences de leurs responsabilités. J'ai néanmoins le devoir de rappeler à nouveau le principe directeur des CHU : les professeurs titulaires, les agrégés, les assistants bi-appartenants, ont l'obligation d'y exercer à plein temps l'intégralité de leurs activités de soins, de recherche et d'enseignement. Le chef de service, omniprésent, confirme les diagnostics et les soins, oriente la recherche à travers les séminaires et les congrès, programme et valide les formations dans le cadre des unités spécialisées de son service. Il veille à la compétence de son service en suscitant la création d'unités spécialisées, telles que la réanimation, l'hémodialyse, la cardiologie interventionnelle, la neurologie interventionnelle, la radiologie interventionnelle, etc., et, bien sûr, les explorations et la chirurgie de pointe.

d). Afin de rendre les services compétitifs, la CMT devrait jouer pleinement son rôle, notamment dans la proposition d'équipements hospitaliers appropriés à chaque service. Il est, en effet, insensé de confier exclusivement à un service extérieur dit « technique » l'approvisionnement en équipements lourds, non validés par le Collège des chefs de service. Puisque l'article 28 du décret portant organisation et fonctionnement du CHU fait une large part aux attributions de la CMT, pourquoi cet organe ne marche-t-il pas ? La CMT n'est pas un machin à la disposition du directeur général. Son président est élu pour un mandat donné, dans un contexte démocratique à respecter scrupuleusement. Il peut être mis fin à ce mandat si le titulaire est jugé inapte par ses électeurs que sont ses collègues chefs de service.

e). Il convient d'insister sur un service-clé du CHU, celui de l'accueil et de la réanimation. Ce service, par son manque d'organisation et par son mauvais fonctionnement, contribue beaucoup à nuire à la notoriété du CHU. L'affluence des patients et de leurs parents à son niveau paralyse toute activité médicale éclairée et efficace. Je pense personnellement qu'aucun chef de service ne peut exercer valablement ses fonctions dans une telle inorganisation. Cet ensemble est un mammouth à dégraisser et à dépecer comme je le dis plus loin.

f). Le personnel médical et paramédical, qu'il s'agisse des médecins, des biologistes, des surveillants, des infirmières ou des sages-femmes est assujéti à une formation continue. Celle-ci doit être en adéquation avec les compétences des services concernés et se concrétiser par l'organisation, au sein de l'institution, des congrès, des journées scientifiques et des séminaires. Précisons à cette occasion que, pour ce qui est des ressources humaines, le parachutage au CHU de certains agents de toutes catégories pour des raisons inavouées, est extrêmement délétère pour les compétences des services. On devrait comprendre, selon nous, que dans de telles circonstances, l'agrément des chefs de service concernés soit incontournable.

g). Dans les conditions d'exercice évoquées ci-dessus, on peut trouver les raisons de certains mécontentements du personnel et les causes de l'insuccès persistant du CHUB. Cependant, cette situation n'est pas irrévocable. Avec la volonté du gouvernement, le CHUB peut être remis sur pied et renforcé dans son fonctionnement.

h). Toutefois, comme je l'ai toujours dit, le CHUB n'est qu'au 2^e étage de sa structuration et de sa fonctionnalité, du reste précaires. Il lui faudrait un 3^e étage qui comporte sa compétitivité sur le plan régional et international et son aptitude à accomplir excellemment ses missions.

Quels objectifs pertinents pour un CHU performant ? (à suivre...)

Pr Christophe Bouramoué

Brèves

Burundi

Bujumbura a exigé la fermeture du bureau du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, avec lequel il avait déjà suspendu toute collaboration depuis octobre 2016. Le gouvernement l'accusait de « complicité » dans la rédaction d'un rapport de l'ONU imputant au pouvoir burundais des « violations graves des droits de l'homme » et mettant en garde contre de possibles « crimes contre l'humanité ». « *Tout le personnel international doit être redéployé immédiatement et l'Office a deux mois pour faire ses valises et fermer définitivement ses portes* », a précisé un haut cadre du ministère des Affaires étrangères. « *Le gouvernement burundais se radicalise de plus en plus et continue sa défiance vis-à-vis de la communauté internationale* », a relevé une source onusienne. La Cour pénale internationale a, depuis, ouvert une enquête en octobre 2017 sur la situation au Burundi.

Maroc



Le roi du Maroc, Mohammed VI, lors de sa visite au président gabonais Ali Bongo Ondimba, qui poursuit sa convalescence depuis le 29 novembre à l'hôpital militaire de Rabat. © Agence marocaine de presse (MAP)

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a quitté l'hôpital militaire de Rabat où il était arrivé fin novembre et poursuit sa convalescence dans une résidence privée de la capitale marocaine. Son départ a été décidé après autorisation de l'équipe médicale. Il « *se porte plutôt bien, le processus de sa rééducation évolue très rapidement et positivement* », a indiqué le chef du gouvernement gabonais, Emmanuel Issoze Ngondet, qui n'a pas précisé quand le chef de l'Etat rentrerait à Libreville. A aucun moment, lors de la communication officielle sur sa santé, la présidence n'a révélé de quel mal souffrait le chef de l'Etat. Seules des sources non officielles ont évoqué un accident vasculaire cérébral.

Burkina Faso

La justice française a autorisé l'extradition de François Compaoré vers le Burkina Faso, où ce frère de l'ancien président déchu, Blaise Compaoré, est mis en cause dans l'enquête sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, en 1998. La défense de l'accusé a indiqué qu'elle allait former un pourvoi en cassation. Pour être effective, une extradition doit aussi faire l'objet d'un décret gouvernemental. Âgé de 64 ans, François Compaoré avait été arrêté à l'aéroport parisien Roissy-Charles-de-Gaulle, en octobre 2017, sur la base d'un mandat d'arrêt émis le 5 mai 2017 par les autorités de Ouagadougou. A ce jour, il n'est pas inculpé dans son pays dans cette affaire. Alors qu'il enquêtait à l'époque sur la mort de David Ouédraogo, chauffeur de François Compaoré, Norbert Zongo et trois personnes qui l'accompagnaient avaient été retrouvés morts calcinés dans leur véhicule, le 13 décembre 1998, à Sapouy (sud du Burkina Faso).

Centrafrique

La FAO favorise la participation des jeunes au processus de stabilisation et de réconciliation des communautés et à la promotion de la paix en Centrafrique. Le projet Jeune/Ezingo a été financé à hauteur de 2 686 091 millions de dollars sur une période de dix-huit mois à Bangui, Bimbo, Boda, Yaloké, Bouar, Sibut, Dékoa, Kaga-Bandoro, Bambari et Bossangoa. Il vise à contribuer au développement de plus de trois mille adolescents et jeunes aux fins de leur offrir l'opportunité de participer au processus de sécurisation, de pacification et de reconstruction de leur communauté. Ce projet accorde une importance particulière à l'autonomisation des jeunes à travers l'agriculture, eu égard aux potentialités dont regorge le pays. La FAO s'est engagée à offrir à cinq cents jeunes vulnérables des opportunités de microentreprises dans le secteur agricole.

Côte d'Ivoire

Le constructeur automobile allemand Mercedes rouvre une représentation officielle de vente, avec un showroom, à Abidjan, d'ici à début 2019. Il envisage, à travers cette représentation officielle, d'offrir toute la gamme Mercedes, les différents types d'automobile, de camions de transport et les services liés aux véhicules. La Côte d'Ivoire a connu entre 2002 et 2011 des crises successives qui ont engendré la fermeture de la représentation de Mercedes dans le pays dont l'économie reste l'une des plus dynamiques en Afrique avec un taux de croissance moyen qui devrait se situer autour de 8% pendant la période 2018-2020.

Josiane Mambou Loukoula et AFP



Des idées pour un avenir brillant Participez à l'édition 2019

Depuis 2007, le Prix Eni Award récompense les idées les plus innovantes dans le domaine des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement. Cela inclut la recherche de solutions technologiques et soutenables pour améliorer l'efficacité énergétique et accélérer la transition vers la décarbonation.

Les gagnants du prix «Débuter dans la Recherche: les jeunes talents d'Afrique» se verront offrir des bourses d'études afin d'effectuer des recherches dans de prestigieuses Universités italiennes. Le concours 2019 est ouvert aux jeunes diplômés africains désireux de développer des projets axés sur des solutions énergétiques innovantes pour offrir un avenir à l'enseigne de la durabilité au continent africain.

Parce que, pour nous, être une entreprise énergétique intégrée signifie bien plus que produire de l'énergie. Cela signifie contribuer à la croissance des pays où nous travaillons, en faisant émerger leurs esprits les plus brillants. Pour que, demain, ils deviennent les acteurs d'un avenir plus soutenable pour leur pays.

Clôture des inscriptions: 14 décembre.
Tous les détails et les formulaires d'inscription sur eni.com



MIGRATIONS

Des responsables politiques et gouvernants du monde attendus à Marrakech

En prélude à la Journée internationale des droits de l'homme qui sera célébrée, le 10 décembre, des chefs d'Etat et représentants politiques internationaux se réuniront, le 8 décembre, dans la ville marocaine.

La conférence de haut niveau convoquée par l'ONU a pour objectif principal d'adopter officiellement un pacte global visant à rendre les migrations plus sûres et plus dignes pour tous, notamment dans leurs pays d'accueil. En effet, selon le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui juge cette initiative très importante, ce texte qui sera ratifié de commun accord est intitulé « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ». Il a été approuvé par les États membres sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations unies, en juillet dernier. Ce pacte mondial non contraignant repose sur des valeurs telles que la souveraineté des États, le partage des responsabilités, la non-discrimination et les droits de l'homme. Il reconnaît aussi qu'une approche coopérative est nécessaire pour optimiser les avantages globaux de la migration, tout en atténuant ses risques et ses défis pour les individus et les communautés des pays d'origine,

de transit et de destination. Pour António Guterres, outre ces valeurs, le futur pacte mondial reconnaît également le fait que tout individu a droit à la sécurité, à la dignité et à la protection bien qu'il soit un migrant. « Il y a environ soixante-huit millions de personnes en déplacement forcé aujourd'hui à travers le monde. Les migrants et les réfugiés ont fait la Une ces dernières années en ce qui concerne la situation de la crise des réfugiés en Europe et en Amérique centrale », a-t-il ajouté, en précisant que les migrants réguliers représentent l'écrasante majorité des personnes qui traversent les frontières.

Cependant, spécifiant le concept de migration, la représentante spéciale pour les migrations internationales de l'ONU, Louise Arbour, a souligné que la migration régulière désigne les personnes qui entrent ou séjournent dans un pays où elles n'ont pas acquis la nationalité par voie légale et dont la situation dans ce pays est manifestement connue par le gouvernement, en conformité avec toutes les lois et réglementations. « La migration irrégulière est la situation des personnes qui se trouvent dans un pays et dont le statut n'est pas conforme aux exigences nationales. La grande majorité de ces migrants irréguliers entrent dans le

pays légalement, avec un visa de touriste ou d'étudiant et prolongent leur séjour. Ils peuvent être régularisés pour ne pas être renvoyés dans leur pays d'origine », a-t-elle encore déclaré.

Par ailleurs, selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, un réfugié est une personne qui a été forcée de fuir son pays à cause de la persécution, de la guerre ou de la violence. Car ils craignent avec raison d'être persécutés pour des causes de race, de religion, de nationalité, d'opinion politique ou d'appartenance à un groupe social déterminé.

«Il faut une meilleure politique pour les migrations»

Pour montrer la gravité du problème, l'Organisation internationale pour les migrants (OIM) a signifié que les dernières données sur le problème montrent que dans le courant de cette année, plus de trois mille trois cents personnes sont mortes ou ont disparu sur les routes migratoires à travers la planète. Et la plupart en traversant la méditerranée, cherchant à se rendre en Europe. « La migration devient de plus en plus difficile, surtout en ce qui concerne l'Europe. Alors que de nombreux pays du monde ont besoin de travailleurs venant de l'extérieur », a reconnu Louise Arbour, argu-

mentant que les données démographiques laissent démontrer que si ces pays d'accueil veulent maintenir leurs niveaux économiques actuels et développer leur économie, ils vont devoir recevoir des travailleurs étrangers bien formés pour répondre aux demandes du marché du travail.

Ainsi, pour Louise Arbour, ce pacte mondial est conçu en vue de résoudre le problème de la migration, en s'appuyant sur les plans national, régional et mondial. D'autant plus que si le pacte est formellement adopté, il y aura une nette amélioration des aspects humanitaires et de développement sans oublier les avantages économiques que la migration peut produire, si elle est bien gérée de manière coopérative. « Nous verrons une augmentation des bénéfices tirés de la migration », a-t-elle conclu.

Notons que le pacte mondial qui a été approuvé par les États membres des Nations unies, le 13 juillet, est un document complet visant à mieux gérer les migrations internationales, à relever leurs défis et à renforcer les droits des migrants, tout en contribuant au développement durable. Il est profondément ancré dans la Charte des Nations unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Rock Ngassakys

PATRIMOINE

L'Algérie, un autre «berceau de l'humanité»

Le pays vient de se révéler grâce à des outils en pierre taillée découverts par des archéologues, remontant à 2,4 millions d'années, sur le site d'Ain Boucherit.

L'Afrique de l'est perd du coup son monopole de «berceau de l'humanité», suite aux travaux publiés par la revue «Science». Les ancêtres de l'homme étaient donc présents en Afrique du nord au moins 600 000 ans plus tôt que ce que les scientifiques croyaient jusqu'à maintenant.

Auparavant, les plus vieux outils d'Afrique du nord dataient de 1,8 million d'années. Mais aucun reste humain n'a été découvert. L'Afrique de l'est est considérée comme le «berceau de l'humanité» depuis des décennies. Les outils les plus anciens remontent à 2,6 millions d'années. Ils ont été découverts dans cette région. Cela pourrait signifier que les techniques d'outils sont rapidement sorties d'Afrique de l'est. Autre hypothèse avancée par les chercheurs : «un scénario d'origines multiples des anciens hominidés et des technologies lithiques, à la fois en Afrique de l'est et du nord».

Noël Ndong

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



DoubleTree by Hilton Pointe Noire ouvre ses portes au Congo Brazzaville rejoignant six autres hôtels Hilton en Afrique

Pointe-Noire, la deuxième plus grande ville de la République du Congo, accueille l'une des 15 marques leaders du marché mondial dans le domaine de l'hôtellerie Hilton, DoubleTree by Hilton, avec l'ouverture de sa toute nouvelle propriété en Afrique Centrale.

Avec une capacité de 120 chambres, l'élégant hôtel DoubleTree by Hilton Pointe Noire offrira des installations d'hébergement contemporaines à services complets au plus haut niveau à cette grande et dynamique communauté de chefs d'entreprises et de grands voyageurs se rendant à Pointe-Noire.

L'hôtel récemment ouvert comprend 13 chambres de luxe et 7 suites, dont un salon séparé et une suite de relaxation. Toutes les chambres sont équipées d'une télévision haute définition murale, d'un plateau / bouilloire, d'un bureau avec une chaise ergonomique et de points de connexion USB.

Profitez des installations de loisirs du DoubleTree by Hilton Pointe Noire, qui comprend une piscine et un club de remise en forme ouvert 24h / 24.

Pour les voyages d'affaires, DoubleTree by Hilton Pointe Noire offre plus de 200 mètres carrés d'espace modulable, la plus grande salle pouvant accueillir jusqu'à 110 personnes. Avec ses baies vitrées, l'espace de réunion bénéficie de la lumière naturelle et d'une vue sur l'océan. Vous pourrez également profiter de la vue depuis la grande terrasse exté-



riétés locales et participe ainsi à l'économie de la République du Congo.

Idéalement situé au 127, avenue Denis Loemba, sur le boulevard Général de Gaulle, le DoubleTree by Hilton Pointe Noire permet de rejoindre facilement de nombreux magasins, restaurants et bars. L'hôtel bénéficie d'un emplacement privilégié, à quelques

Les clients peuvent également passer la journée sur la célèbre côte de la ville, la Côte-Mondaine, l'endroit idéal pour surfer, marcher ou courir le long du rivage avec vos amis et votre famille.

Ces dernières années, la ville est également devenue une destination commerciale clé avec des vols directs en provenance de la France et à destination de l'aéroport international de Pointe-Noire, trois à quatre fois par semaine.

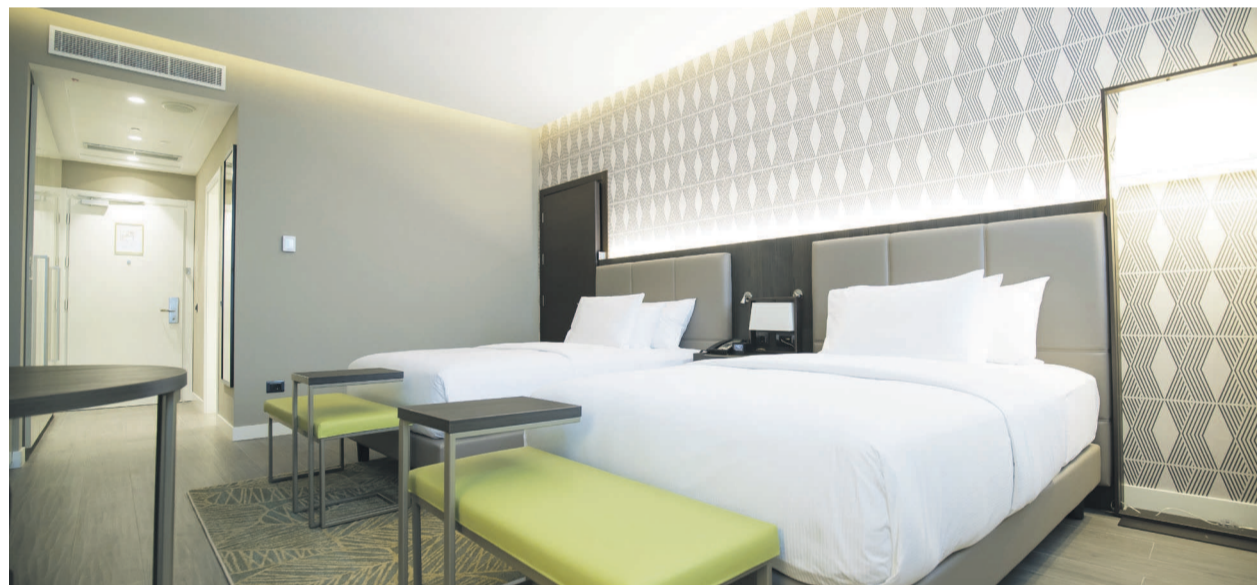
Réservez directement sur Hilton Honors mobile app ou via d'autres canaux officiels Hilton pour obtenir des avantages et une garantie de parité des prix.

A propos de DoubleTree by Hilton

DoubleTree by Hilton est un portefeuille mondial en pleine croissance composé de plus de 540 hôtels haut de gamme avec plus de 127 000 chambres réparties sur six continents. DoubleTree by Hilton est fier de prêter attention aux petits détails qui ont un impact important, d'accueillir les clients avec sa signature chaleureuse DoubleTree Cookie, au service des communautés qui les entourent. Les hôtels DoubleTree by Hilton proposent un hébergement contemporain et des installations avec service complet, qui comprend les restaurants et lounges, service de chambre, clubs de santé, centres d'affaires et espaces de réunion et de banquet. Les membres Hilton Honors qui réservent directement via les chaînes Hilton préférées ont accès à des avantages instantanés. Pour faire des réservations, les voyageurs peuvent visiter doubletree.com. Restez en contact DoubleTree by Hilton sur Facebook, Twitter, et Instagram. Découvrez les dernières actualités de la marque sur newsroom.hilton.com/doubletree.

A propose de Hilton

Hilton (NYSE: HLT) est une société hôtelière mondiale de premier plan avec un portefeuille de 15 marques de classe mondiale comprenant plus de 5 500 propriétés et près de 895 000 chambres, dans 109 pays et territoires. Dédié à remplir sa mission d'être la société la plus hospitalière au monde, Hilton figure au palmarès des meilleurs lieux de travail au monde en 2018, et a accueilli plus de 3 milliards d'invités en près de 100 ans d'histoire. Grâce à son programme de fidélité, Hilton Honors, près de 82 millions de membres qui réservent directement auprès de Hilton ont accès à des avantages instantanés, y compris l'enregistrement numérique avec la sélection de la chambre, la clé numérique et la pièce connectée. Visitez newsroom.hilton.com pour plus d'informations, et restez connectés avec Hilton sur Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et YouTube.



rieure pendant les pauses café.

Les clients et les habitants peuvent dîner au restaurant La Cambuse ouvert toute la journée. Vous pourrez choisir parmi une variété de cuisines et de spécialités, combinant une gamme de spécialités françaises, italiennes et internationales avec une touche locale savoureuse. Vous pourrez également dîner en plein air sur la terrasse ouverte donnant sur le jardin de l'hôtel. Pour ceux qui souhaitent se détendre après un repas ou prendre un verre ou deux, le bar Buzz est également disponible. Une variété de cocktails quotidiens avec des spiritueux populaires, des vins et des bières sont disponibles ou l'un des spéciaux créatifs du café chaud et froid du barista.

«Au moment où les clients arrivent à notre hôtel à Pointe Noire, nous sommes ravis de leur souhaiter un accueil chaleureux au DoubleTree by Hilton, qui commence par notre signature DoubleTree Cookie à leur arrivée », a déclaré Roland Garoute, directeur général. «L'hôtel apporte quelque chose de nouveau à la ville, tant pour les voyageurs que pour les habitants de la ville, en ouvrant le premier hôtel de marque mondiale. Les clients peuvent vivre une foule d'expériences à proximité de l'hôtel ou profiter de l'ambiance française de la ville grâce à la cuisine appétissante de l'hôtel - il y en a pour tous les goûts».

DoubleTree by Hilton Pointe Noire est la première marque hôtelière de Pointe Noire reconnue dans le monde entier et se joint aux six propriétés DoubleTree by Hilton existantes ouvertes à travers l'Afrique. Avec cette ouverture Double Tree by Hilton, crée des emplois direct et indirect au profil des communa-

pas de la cathédrale Notre-Dame et du port de Pointe-Noire et à quatre kilomètres de l'aéroport international de Pointe-Noire. L'hôtel se trouve à



deux kilomètres de la gare, où les voyageurs peuvent faire un court trajet en train pour se rendre dans l'un des nombreux sites historiques, notamment le parc national d'Odzala et le parc national de Coundkouati-Douli.

AFRIQUE CENTRALE

La CEEAC et l'Unicef renforcent leur coopération

Les experts des deux organisations participent à une réunion conjointe qui se tient depuis le 5 décembre à Dakar, au Sénégal.

Les objectifs de la rencontre qui s'achève le 7 décembre sont autant divers que variés, à savoir l'information des participants aux récentes orientations stratégiques des deux organisations, notamment sur les cibles et stratégies en Afrique centrale; les impacts des réformes de l'Union africaine sur les orientations stratégiques; la réalisation d'un état des lieux de la coopération ainsi que la situation socio-économique de la sous-région dans les différents domaines de coopération.

Il est question aussi de la présentation du plan d'action 2018-2019 et la mise en place des modalités réalistes de son opérationnalisation et de suivi.

A l'issue des travaux, les participants entendent produire des documents importants comme la proposition de rapport de la coopération pour l'année 2018 dans les domaines concernés, une liste consensuelle des activités prioritaires pour 2019 ainsi que les modalités de leur mise en œuvre, sans oublier la proposition d'ordre du jour de la plate-forme de suivi du partenariat entre les deux organisations.

Yvette Reine Nzaba

VIENT DE PARAÎTRE

«Tout chemin mène à Rome» de Victor Massiandoki

L'auteur quitte Kinshasa. Il use de tous les moyens, du plus subtil au plus lâche, pour atteindre l'Europe. La volonté d'atteindre son but prime dans ce récit autobiographique paru aux Editions Jean Picollec.



Victor Massiandoki décrit son propre personnage comme « bon élève » issu d'une famille pauvre. Il rêve de la France pour une vie meilleure, fuir les tares de l'Afrique avec sa situation instable, politique, économique, ethnique, religieuse, voire de plus en plus climatique, écrit-il.

Son récit est celui d'un migrant soutenu par la foi, son optimisme, sa volonté, sans recourir à l'intervention d'une quelconque ONG. Le périple est long et dure plusieurs années. De la République démocratique du Congo (RDC) en passant par le Congo, le Gabon et le Cabinda en pleine guerre d'indépendance, il exerce plusieurs petits boulots pour surmonter les handicaps.

Ce long voyage, effectué souvent à pied, dresse un tableau panoramique de la traversée de l'Afrique subsaharienne profonde dans ses us et coutumes, sa nourriture ou ses relations humaines.

Extraits

« Papa, Maman, je viens vous voir parce que je suis le plus jeune des garçons et le seul qui pourra tous vous aider, y compris mes grands frères et sœurs. Je veux voyager en Eu-

rope comme le cousin Daniel qui m'avait promis que je partirai avant sa femme et qui n'a pas tenu sa promesse... »

« C'est pourquoi aujourd'hui, je viens vous demander la permission de partir avec mon ami Parfait au Gabon, chez son grand frère, où, de là, nous chercherons le moyen de voyager vers la France ou la Belgique ».

Victor Massiandoki est né en 1959, dans la province du Bas-Congo, en RDC. Il réside en France et exerce le métier de menuisier-poseur à Paris. Son goût de l'écriture a été suscité par les écrivains et hommes politiques Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire, « les pères de la négritude ».

Récit stimulant et distrayant à lire absolument !

Marie Alfred Ngoma

BURKINA FASO

L'Association des journalistes salue la décision d'extradition de François Compaoré

L'organisation s'est réjouie de la décision de la justice française qui a émis, la veille, un avis favorable à l'extradition du frère cadet du président déchu, Blaise Compaoré, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en 1998, du journaliste d'investigation Norbert Zongo.

La chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris a, en effet, rendu le 5 décembre un avis favorable à la demande d'extradition vers le Burkina Faso de François Compaoré. Selon plusieurs sources judiciaires, ses avocats devraient contester cette décision.

« Nous saluons cette décision et invitons François Compaoré et ses conseillers à l'accepter

avec beaucoup de dignité et de grandeur d'âme », a écrit l'Association des journalistes du Burkina Faso, soulignant que « c'est la seule façon pour eux de rendre hommage à la lutte des millions de Burkinabè pour la vérité et la justice pour Norbert Zongo et ses compagnons d'infortune et d'espérer un jour grâce aux yeux des Burkinabè ».

Cet avis favorable survient quelques jours avant le 20e anniversaire de l'assassinat de Norbert Zongo et de trois personnes qui l'accompagnaient, le 13 décembre 1998, à Sapouy (sud), alors que le journaliste enquêtait sur la mort d'un chauffeur de François Compaoré.

« C'est une victoire d'étape », a commenté le ministre burki-

nabè de la Justice, René Bago-ro, qui a toutefois rappelé que la procédure judiciaire était loin d'être terminée en France. « Aujourd'hui, on ne peut pas donner un délai parce que ce n'est pas nous qui avons le rythme du procès, ce sont les juridictions françaises », a-t-il dit à la presse.

Le dossier de l'assassinat de Norbert Zongo, qui avait connu un non-lieu en 2006 sous le mandat du président de l'époque, Blaise Compaoré, a été rouvert après la chute de ce dernier en 2014.

Le 29 octobre 2017, François Compaoré avait été arrêté à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, près de Paris, en réponse à un mandat d'arrêt international lancé par la justice burkinabè.

TOGO/LÉGISLATIVES

Le gouvernement interdit les manifestations de l'opposition

Les activités que la Coalition de quatorze partis d'opposition (C14) entendait lancer, hier, à l'approche des élections législatives du 20 décembre qu'elle boycotte, ont été prohibées.

Le pouvoir a invoqué un « risque très élevé de troubles graves à l'ordre public ».

Cette décision figure dans une lettre adressée, le 5 décembre, à la C14 par le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales dont une copie est parvenue hier à l'agence Xinhua, à Lomé.

La C14 avait prévu de lancer hier une caravane de sensibilisation synchronisée à Lomé et dans plu-

sieurs villes du pays, ainsi que des marches synchronisées sur dix jours à compter de samedi dans la capitale et dans des villes de l'intérieur.

Le ministre de l'Administration territoriale, Bayadowa Boukpesi, expliquant son refus, a signifié à la C14 qu'elle avait « publiquement indiqué à plusieurs reprises (sa) volonté d'empêcher par tous les moyens la tenue des élections législatives », poursuivant : « Dans ces conditions, vous ne pouvez pas prendre part à la campagne électorale ».

« Par ailleurs, le risque que vos caravanes et cortèges se heurtent à ceux des partis engagés dans la campagne

électorale demeure par conséquent fort probable. Ce qui conduirait à un risque très élevé de troubles graves à l'ordre public », a insisté Bayadowa Boukpesi.

Au total, huit cent cinquante candidats sur cent trente listes participent à ces législatives dont le processus est sécurisé par huit mille éléments de la Force sécurité élections.

La tenue des élections législatives, le 20 décembre, est l'une des recommandations figurant dans la feuille de route proposée le 31 juillet dernier lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest.

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

AS Otoho croise Platinum en seizièmes de finale

Après avoir éliminé le club angolais de Primeiro de Agosto, le représentant congolais affrontera, au tour suivant, l'équipe du Zimbabwe. Le match aller se disputera les 14-16 décembre au stade Marien-Ngouabi d'Owando et le retour une semaine plus tard.

Le vainqueur de la double confrontation accédera à la phase de poules de la Ligue des champions et le perdant jouera, quant à lui, le tour de cadrage pour valider sa présence dans la phase de poules de la coupe de la Confédération. Le champion congolais, rappelons-le, a éliminé Primeiro de Agosto, le 5 décembre, en lui infligeant une défaite de 2-0. Au match aller, il s'était incliné 2-4. Son adversaire a été tenu en échec à Madagascar par Cnaps 1-1 avant de gagner la manche retour chez lui 1-0.

Fondé en 1995 sous le nom de Mimosas football club, le club change de nom en 2010, année de sa promotion en première division. Pour sa première saison parmi l'élite, en 2011, le FC Platinum manque de peu d'obtenir le titre de champion, puisqu'il n'est devancé par le club de Dynamos FC qu'à la différence de buts. Cette deuxième place lui permet tout de même de se qualifier pour la Ligue des champions de la

CAF 2012.

Après une deuxième année terminée en milieu de classement, Platinum enchaîne deux quatrièmes places en championnat avec surtout son premier titre national en 2014 : la victoire en Coupe du Zimbabwe. Ce premier trophée lui ouvre les portes de la Coupe de la confédération 2015. En 2017, le club est sacré pour la première fois en championnat. Le FC Platinum compte deux participations continentales à son actif. En 2012, lors de la Ligue des champions, le club élimine Green Mamba FC du Swaziland avant d'être sorti par l'équipe soudanaise d'Al Merreikh Omdurman. Pour sa première partie en Ligue des champions, l'AS Otoho, quant à elle, a été éliminée en préliminaires par le Mouloudia d'Alger (2-0 puis 0-9). L'équipe s'est fixée comme ambition d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Le début de réponse le 14 décembre.

Les combinaisons des seizièmes de finale

Wydad de Casablanca (Maroc)-Diaraf (Sénégal)
 JS Souara (Algérie)-Ittihad Tanger (Maroc)
 Ismaily (Egypte)-Coton sport de Garoua (Cameroun)
 TP Mazembe (RD Congo)-Zesco United (Zambie)
 Orlando Pirates (Afrique du Sud)-African stars (Namibie)
 Al Ahli Benghazi (Libye)-Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)
 Gor Mahia (Kenya)-Lobi stars (Nigeria)
 Nkana FC (Zambie)-Simba SC (Tanzanie)
 Al Ahly (Egypte)-Jimma Aba Jifar (Ethiopie)
 CS Constantine (Algérie)-Vipers (Ouganda)
 Stade malien (Mali)-Asec Mimosas (Côte d'Ivoire)
 AS Vita club (RD Congo)-Bantu FC (Lesotho)
 Club africain (Tunisie)-Al Hilal (Soudan)
 Al Nasr Benghazi (Libye)-Horoya Ac (Guinée)
 AS Otoho (Congo)-Platinum FC (Zimbabwe)

James Golden Eloué



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**1 ROUTEUR ACHETÉ
= JUSQU'À 40GB
D'INTERNET OFFERTS**

60.000 FCFA



35.000 FCFA



Publicis AG Portant
ON

C2-CAF

DCMP et Nyuki en 16^{es} de finale

Les deux clubs congolais engagés dans la compétition ont composté leurs billets pour l'étape suivante, après avoir écarté de leur chemin leurs adversaires, respectivement les Anges de Fatima de la Centrafrique et Al Ahli Shendi du Soudan, au tour préliminaire.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est qualifié au match retour du tour préliminaire de la C2 africaine, le 5 décembre, au stade Barthélémy-Boganda de Bangui. Les Immaculés de Kinshasa ont accroché les Anges de Fatima de la République centrafricaine par un but partout.

Les joueurs du coach italien, Andrea Agostinelli, ont, d'ailleurs, été les premiers à ouvrir le score à la 51e mn par le capitaine Ricky Tulengi. Les locaux ont égalisé à la

75e par Landry. Au match aller, une semaine plus tôt au stade des Martyrs de Kinshasa, DCMP s'était largement imposé par quatre buts à un. En 16es de finale, il affrontera San Pedro de la Côte d'Ivoire, d'abord le week-end du 14, 15, 16 décembre, ensuite celui du 21, 22, 23 décembre. Le club ivoirien a éliminé la formation de Gambia Armée Forces de la Gambie.

Nyuki, première expérience africaine réussie...

Deuxième club de la RDC engagé dans cette 16e édition de la C2 africaine, l'AS Nyuki de Butembo, pour sa première en

2018 a, au match retour, le même mercredi au stade des Martyrs de Kinshasa, dominé son adversaire par la même marque de 1 but à 0. Omatombo a inscrit l'unique but de la partie à 38e mn. Les Abeilles de Bu-



Nyuki



DCMP

compétition africaine inter-clubs de football, s'est hissé en 16es de finale aux dépens d'Al Ahli Shendi du Soudan.

Après la défaite de zéro but à 1 en terre soudanaise, le club champion du Congo

tembo ont validé leur ticket au terme des tirs au but (quatre tirs à un). En 16es de finale, les poulains du coach Guy Bukasa s'opposeront aux Angolais de Petro Atletico.

Martin Engimo

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Le 70^e anniversaire a donné lieu à une journée de sensibilisation à l'albinisme à Kinshasa

L'activité a été organisée, le 6 décembre, à l'espace Texas Bilembo, dans la commune de Ngaliema.

La sensibilisation à l'albinisme a été sous-tendue par la projection du film «Mwimba Texas : catch et albinisme en RDC», réalisé par la Française Soazic Sanson. L'acteur principal n'est autre que le catcheur albinos, président de la fondation éponyme et président de la Fédération des ONG des albinos du Congo (Falco), Alphonse Mwimba Makiese Texas. Présent à l'activité, le héros a été appelé à commenter ce documentaire après la projection, profitant de cette occasion pour se réjouir des résultats du travail qu'il a abattu, pendant plus de vingt ans déjà, au profit des personnes vivant avec albinisme.

Le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT) a, en effet, reconnu le changement réalisé dans le pays en faveur de ces personnes. Auparavant, a-t-il rappelé, la société congolaise regardait les albinos d'une manière dédaignante. Aujourd'hui, a-t-il témoigné, ce regard a changé positivement, occasionnant même des mariages entre albinos et non-albinos.

Mais loin de se satisfaire de ces résultats, a-t-il indiqué, le combat pour les droits des albinos doit continuer car, dans certains coins du pays, des albinos subissent encore la marginalisation et la discrimination. Et cela, a-t-il ajouté,

la République démocratique du Congo (RDC) est aujourd'hui un pays modèle dans le monde en ce qui concerne l'intégration des personnes vivants avec albinisme, grâce au travail abattu par son association ainsi que d'autres organisations qui lui ont emboîté le pas dans ce combat. Aussi a-t-il appelé à la multiplication des actions de sensibilisation aussi bien des non-albinos que des albinos eux-mêmes pour leur intégration totale dans la société.

Une matinée scientifique sur l'albinisme

Outre la projection du film documentaire, les participants ont assisté à des exposés dans le cadre de la matinée scientifique sur l'albinisme. Le Dr Samy Ilongo a parlé de l'apport de l'albinisme dans l'immunité, tandis que Me Mutombo a exposé sur l'accès à la justice et le vice-président de la Falco, Boaz, a évoqué le développement inclusif des personnes vivant avec albinisme. Dans son exposé, le Dr Ilongo Samy a, entre autres, relevé que l'albinisme, qui est héréditaire, n'a jamais été contagieux.

Cette journée a été organisée dans le cadre de la campagne « La Déclaration universelle des droits de l'homme : 70 ans déjà ! », lancée par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) avec ses partenaires. L'objectif est de promouvoir, auprès de tous les

citoyens de la RDC, les valeurs universelles par cet important instrument.

Dans cette optique, le BCNUDH a prévu, du 1er au 10 décembre dans le pays, une série d'activités pour célébrer avec faste cet anniversaire. Il s'agit de sensibiliser aux valeurs universelles et de faire connaître les droits de l'homme de manière à en améliorer leur mise en œuvre et amener les différents segments de la société à être informés sur le sujet, sur le rôle des différents acteurs de la société civile mais aussi les défis à relever pour leur concrétisation. Ces activités qui ont commencé par une marche sportive pour les droits de l'homme vont se clôturer avec la cérémonie officielle de la Journée internationale des droits de l'homme. À l'espace Texaf Bilembo, les activités du village des droits de l'homme qui se tiennent depuis le 4 pour se clôturer le 9 décembre sont notamment des tables rondes, des matinées cinématographiques et projection des films, les jeux concours et des conférences, etc. La journée du 5 décembre a été consacrée aux personnes vivant avec handicap (PVH). À cette occasion, une autre ONG partenaire de la FMT, la fondation Kontinental, a organisé, en collaboration avec le BCNUDH et la Monusco, une conférence-débat sur le thème « Toza fier, autonomiser les PVH et assurer leur participation dans le développement ».

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance du Congo sombre face à Dauphin noir



Renaissance du Congo va mal...

Après sa première victoire de la saison face à Muungano (deux buts à un à Goma), le FC Renaissance du Congo a retombé dans ses travers. Le club tuteuré par le pasteur et évêque Pascal Mukuna a été laminé, le 5 décembre, au stade de l'Unité de Goma, dans la province du Nord-Kivu, par l'équipe locale de Dauphin noir par cinq buts à un. C'était en match remis de la septième journée de la 24^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). C'est le deuxième score pesant subi par le club orange de Kinshasa, après le cinglant six buts à zéro devant son public face à l'ogre Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi.

Les buts du club de Goma ont été inscrits par Ali Shabadi, auteur d'un triplé (6e, 61^e sur penalty et 77e mn), et par Hoja Mayele auteur du deuxième but. Ahombo a, pour sa part, inscrit le cinquième et dernier but de Dauphin noir à la 86e mn. Rashidi Musinga Kwamambu a marqué le but de l'honneur pour les Renais à la 89^e.

Le bilan de Renaissance du Congo est très négatif avec huit défaites, deux résultats d'égalité et une victoire en onze matchs livrés depuis le début du championnat national. Le club est avant-dernier au classement partiel devant Muungano, avec cinq points seulement dans sa gibecière. Le prochain adversaire, le 8 décembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, sera l'AS V.Club.

M.E.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le trio de tête en itinérance dans le Congo profond

À dix-sept jours de la clôture des opérations de charme pour convaincre les électeurs, les trois prétendants mieux placés pour le fauteuil présidentiel mieu, précisément Félix Tshisekedi, Martin Fayulu et Ramazani Shadary mettent les bouchées doubles, en ratissant large dans l'espoir de susciter des adhésions massives autour de leurs candidatures respectives.

C'est déjà le compte à rebours pour les trois meilleurs candidats à la présidentielle qui jouent leur va-tout en jetant toutes leurs forces dans une bataille électorale qui ne laisse pas de place à la distraction. Ayant tous compris que Kinshasa n'est pas le Congo et que rien n'est gagné d'avance dans une ville où l'électorat est réputé fluctuant, ils ont décidé de mettre le cap vers l'arrière-pays, en investissant notamment la partie est du pays qui risque d'être déterminante lors du choix. Comme en 2008 et 2011, la partie orientale paraît être la cible de tous les candidats à la présidentielle, déterminés à mettre sous leur coupe des milliers de Congolais que la guerre larvée imposée par des groupes armés étrangers aura asservi des années durant. Prenant le contre-pied d'Emmanuel Ramazani Shadary, le candidat du Front commun pour le Congo (FCC) qui a débuté par le sud-est du pays, précisément au Katanga réputé relativement calme, ceux de la coalition Lamuka et du Camp pour le changement (Cach) ont, quant à eux, décidé de mettre le pied dans le chaudron de l'est, en proie à une insécurité récurrente. Félix Tshisekedi et son directeur de campagne, Vital Kamerhe, séjournent, en effet, depuis quelques jours dans la province du Nord-Kivu. De Goma à Katana en passant par Kavumu et autres villages et localités de cette pro-

vince, le ticket « Fatshivit » a enchaîné des meetings au grand enchantement des militants de l'Union pour la nation congolaise et de l'Union pour la démocratie et le progrès social, visiblement conditionnés. Un peu partout, les deux leaders politiques ont martelé sur l'alternance au sommet de l'Etat en stigmatisant, entre autres, le bilan désastreux du pouvoir actuel dont Emmanuel Ramazani Shadary assure paradoxalement la continuité.

Ils ont promis monts et merveilles à la population locale, notamment la gratuité de l'enseignement et des soins médicaux, l'amélioration des conditions de vie des policiers et militaires, la fin de l'insécurité, etc. Cependant, la suite du pèlerinage n'a pas du tout été aisée puisque les deux leaders n'ont pu rejoindre Walikale, à cause d'un décalage de vol régulier alors qu'au même moment, Martin Fayulu, le candidat commun issu de l'accord controversé de Genève, dont la mobilité est garantie après que l'Autorité de l'aviation civile a levé la mesure d'interdiction qui plombait au sol ses deux avions, lançait officiellement sa campagne électorale à Beni. Présentement, le tandem Félix Tshisekedi-Vital Kamerhe a posé ses valises à Bukavu, au Sud-Kivu, où il ne cesse de ressasser sa rengaine habituelle à grand renfort des promesses électorales.

Encore la machine à voter...

Entre-temps, Martin Fayulu



Arrivée de Martin Fayulu à Butembo, au Nord-Kivu

qu'accompagnent quelques cadres de Lamuka, à l'instar de la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo, Eve Bazaiba, et de l'ancien Premier ministre, Adolphe Muzito, a été accueilli à Beni par une foule en délire. Il aura déjoué toutes les prédictions. Une nouvelle fois, il a rejeté la machine à voter qu'il estime illégale, appelant ses électeurs à exiger les bulletins de vote papier et un fichier électoral sain. « S'il n'y a pas de bulletins de vote, il n'y a pas de vote non plus. S'il n'y a pas de bulletins, nous n'allons pas nous entendre avec Nangaa. La machine à voter est contre la loi. Ne donnez à personne la chance de voler notre élection, ne donnez pas la chance à Shadary de voler notre élection à cause de la machine à voter », a-t-il dit. Après Beni, le candidat de Lamuka a mis le cap, par route, sur Butembo tout en improvisant des meetings dans

certaines agglomérations le long du parcours avant de déboucher sur Goma, le chef-lieu du Nord-Kivu.

Pendant ce temps, le candidat du FCC s'affaire toujours dans le Grand Équateur après sa première tournée dans les provinces de l'ex-Katanga. C'est à Mbandaka qu'Emmanuel Ramazani Shadary a donné le go de sa campagne dans l'espace équatorien appuyé par les cadres du FCC originaires de ce coin du pays qui ont mobilisé leurs partisans dans un élan de consolidation de la coalition au pouvoir. Redynamisation du PPRD, le parti présidentiel, avec la nomination de nouveaux animateurs territoriaux dotés des moyens de leur politique, préparation des élections du 23 décembre et vigilance tous azimuts, tels sont les grands axes de son intervention, tant à Ingende, à Boende, qu'à Gbadolite où il a effectué une visite éclair.

Outre quelques actions d'éclat qu'il a eu à poser, notamment la remise des vareuses aux équipes locales de football, des pagnes pour les femmes et le paiement des frais d'hospitalisation des malades, etc., Ramazani Shadary a promis de résoudre l'épineuse question d'électricité, d'eau potable, de route et tant d'autres. Dans la foulée, des gouverneurs de province, membres du Comité stratégique du FCC, continuent de donner de la voix en sa faveur. Prochaine étape, Gemena, le fief de Jean-Pierre Bemba.

Les autres candidats à la présidentielle se contentent, pour le moment, des affiches, banderoles et des passages dans les médias, ou encore de petits rassemblements à Kinshasa. Certains attendent que les conditions sécuritaires et matérielles soient réunies avant de se lancer dans la conquête du Congo profond.

Alain Diasso

ÉBOLA

Des essais cliniques des trois molécules expérimentales

L'étude est l'une des composantes importantes à la réponse contre la maladie qui est revenue près de dix fois depuis son apparition en République démocratique du Congo (RDC).

Le directeur de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) de la RDC, Jean-Jacques Muyembe, a annoncé, le 6 décembre, l'essai clinique des trois molécules expérimentales

sur le virus Ébola. Selon ce médecin virologue et professeur d'université, ces médicaments sont testés sur trois cent trente-six malades atteints de la maladie, à Beni, dans l'est

du pays. Une quatrième molécule sera expérimentée, après l'avenant du protocole des trois premières. Le Pr Jean-Jacques Muyembe a noté que ce test consiste à montrer l'efficacité et l'innocuité de ces trois médicaments, en vue d'en trouver un seul capable de traiter la maladie à virus Ébola. Ces trois molécules soumises à l'essai clinique renforcé sont le Remdesir, le Zmap et le Mab114. Ces trois cent trente-six malades passent le test, en raison de cent douze par groupe.

Pour le directeur l'INRB, cette épidémie est loin d'être terminée. Et les méthodes traditionnelles utilisées pour rompre la chaîne de transmission par l'isolement des malades, la prise en charge, les funérailles sécurisées, la mobilisation sociale ne suffisent pas. « Nous voulons maintenant traiter les malades, nous les traitons avec

quatre molécules que l'OMS a autorisées », a expliqué le Pr Jean-Jacques Muyembe.

Une étude étendue sur cinq ans

Le chercheur congolais a affirmé que la durée et la taille de l'essai clinique peut aller jusqu'à cinq ans. À l'en croire, il est difficile, dans une seule épidémie, de disposer de ces trois cent trente-six malades pour composer l'échantillon voulu. C'est pourquoi, il a été décidé que cette étude pourrait durer cinq ans, avec possibilité de s'étendre à d'autres pays que la RDC. Le Pr Jean-Jacques Muyembe a, par ailleurs, assuré, s'agissant de la question éthique, qu'il avait reçu l'autorisation du Comité d'éthique, de l'autorité nationale de la réglementation et du Comité scientifique indépendant.

Lucien Dianzenza



Des tenues adaptées pour gérer les malades d'Ébola/droits tiers

CHAMBRE DE COMMERCE

Des opportunités d'affaires aux Etats-Unis présentées aux entrepreneurs congolais

Une rencontre a réuni, à Pointe-Noire, les hommes d'affaires avec Matthew Cassetta, vice-ambassadeur des États-Unis au Congo, qui a présenté et échangé avec eux sur les opportunités qu'offre le marché américain.

L'activité entre dans le cadre du concept «Destination pays», une animation économique initiée par la Chambre consulaire de Pointe-Noire destinée à faire un zoom sur les opportunités d'affaires qu'offre un pays donné. La destination choisie ce mois est les États-Unis d'Amérique, l'une des plus grandes puissances économiques du monde qui puise sa force dans la diversification de son économie. «La diversification, c'est le secret du succès économique», a lancé Matthew Cassetta.

Il ressort de son intervention que son pays offre de nombreuses possibilités d'échanges commerciaux. Le marché américain présente beaucoup d'opportunités d'affaires pour les producteurs et entrepreneurs congolais dans plusieurs domaines dont trois, en particulier dans l'alimentaire (produits séchés), le vestimentaire (articles en pagne africain) et l'artisanal (objets taillés en bois et autres). Mais l'orateur a signalé que la pénétration de ce marché né-



Matthew Cassetta et Didier Sylvestre Mavouenzela lors de la rencontre/ crédit photo Adiac

cessite une bonne préparation en raison de ses nombreuses exigences sur, entre autres, la qualité des produits. «Il faut bien connaître le marché américain pour pouvoir le pénétrer, connaître aussi ses innovations ainsi que les conditions importantes sur les produits à proposer», a indiqué Matthew Cassetta. Pour cela, il a aussi conseillé aux producteurs et entrepreneurs congolais de connaître et participer aux événements économiques (salons, foires...) organisés aux Etats-Unis, de créer des liens avec ce marché ainsi que des partenariats

avec des entreprises américaines.

Par ailleurs, tenant compte du constat fait lors de son séjour, le mois dernier aux Etats-Unis pour voir comment est structuré le marché américain qu'il a jugé «vaste, complexe et ayant de nombreuses règles», le président de la Chambre de commerce, Didier Sylvestre Mavouenzela, a laissé entendre que pour le pénétrer, la constitution d'une chaîne de valeurs complètes en vaut la peine. «Un seul opérateur ne peut à lui seul pénétrer ce marché qui est très exigeant. Il faut le faire en groupe. Une

fois que le marché est pénétré, il peut permettre aux entreprises de se développer», a-t-il souligné, signalant que cela devrait se faire avec l'implication des structures d'appui.

Aussi a-t-il suggéré l'identification des événements économiques américains, l'amélioration du packaging, l'initiation des missions commerciales et la création d'un club qui travaillera avec un opérateur économique du pays en vue de pénétrer le marché américain.

Par ailleurs, Matthew Cassetta a fait une présentation de

l'African growth opportunities act (Agoa), loi américaine sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique qui permet aux pays de l'Afrique subsaharienne d'exporter sur le marché américain sans droit de douanes. Le Congo est éligible pour exporter un grand nombre de produits vers ce marché. Et selon Didier Sylvestre Mavouenzela, pour bénéficier de l'Agoa, il faut travailler au développement des entreprises congolaises, donc du secteur privé. Une responsabilité qui revient au secteur public.

En outre, évoquant les nombreuses potentialités du Congo pour développer tous les secteurs, Matthew Cassetta a estimé que le pays devrait encore se diversifier. Pour ce qui est du climat des affaires, il ne présente pas encore les conditions adéquates pour les investissements. D'après lui, le pays reçoit très peu d'investisseurs sur son marché à cause de certains freins comme son classement doing-business (180e sur 190 pays) et son régime de visa jugé assez lourd pour les étrangers. Notons que dans le cadre du concept Destination pays, les États-Unis d'Amérique succèdent à la Turquie qui est intervenue le mois dernier.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COMMÉMORATION

Bienvenu Hondolo rend hommage à Jacques Mouanda Mpassi

Le président de la fondation Jacques-Mouanda-Mpassi et membre du bureau politique du parti Club 2002 PUR a déposé le 5 décembre, à Pointe-Noire, une gerbe de fleurs devant la photo de l'illustre disparu.

La cérémonie s'est déroulée en présence des membres de la fondation Jacques-Mouanda-Mpassi et de quelques parents du disparu. Expliquant la portée de son geste, Bienvenu Hondolo a rappelé que Jacques Mouanda Mpassi fut l'un des membres cofondateurs du Club 2002 PUR. Et en sa qualité de député, il s'était fait distinguer à l'Assemblée nationale par la pertinence de ses interventions. « Il est décédé le 5 décembre 2009, il y a aujourd'hui neuf ans. Ainsi, l'ambition principale de la fondation consiste à promouvoir et perpétuer ses idées. Au-delà de son combat, l'illustre disparu a donné la preuve d'un homme constant, équilibré, qui savait ce qu'il voulait et pourquoi il le voulait. Il avait toujours réalisé que la population qui avait porté son choix sur sa modeste personne attendait de lui une chose, notamment une meilleure représentation auprès des pouvoirs publics et la défense de ses intérêts », a-t-il indiqué.

Bienvenu Hondolo a, en outre, signifié qu'il est aussi le petit-fils de Jacques Mouanda Mpassi qui fut lui-même issu de la grande famille Kibaka, à Nkayi, dans le département de la Bouenza. « Sa person-



Bienvenu Hondolo déposant la gerbe de fleurs devant la photo de Jacques Mouanda Mpassi/Adiac

nalité, son amour et sa sensibilité à l'égard des autres ont vraiment marqué les membres de cette fondation et aussi d'autres personnes qui l'ont connu. Au plan national, les Congolais se souviendront aussi longtemps que possible de sa volubilité et de sa hargne quand il dénonçait, avec la dernière énergie, quelques antivaleurs, à savoir le gaspillage des deniers publics, l'autoritarisme, le clientélisme et autres. À travers la dénonciation de ces antivaleurs, il invitait donc chaque compatriote à mesurer le risque qu'encourrait le pays », a-t-il dit.

En plus de la gerbe de fleurs déposée, cette commémoration a été aussi marquée par une messe d'action de grâce en mémoire de l'illustre disparu.

Séverin Ibara

ESPACE CULTUREL YARO

célébration de la Journée internationale de la personne vivant avec handicap

Pour ce mois de décembre, la structure qui œuvre pour la promotion de la culture et des arts propose des rendez-vous de théâtre, de musique et de lecture ainsi que des journées culturelles, du 7 au 9 décembre, commémorant en différé la journée des personnes handicapées.

Les journées culturelles seront organisées par la compagnie théâtrale Handi-Arts. Une occasion devant permettre aux personnes vivant avec handicap de s'exprimer. Cela, à travers des conférences, de la musique, du théâtre, des récitals, des expositions et autres. Des activités en rapport avec le thème sur lequel a été célébrée cette année la Journée internationale des personnes vivant avec handicap, à savoir «Autonomiser les personnes handicapées et assurer la participation et l'égalité». Toutes ces activités se dérouleront à l'espace culturel Yaro, situé derrière l'hôpital général de Loandjili.

Outre ces journées, l'espace Yaro propose un spectacle de théâtre, le 8 décembre, à l'espace du trentenaire, avec la pièce intitulée «L'heure hybride» de Kelly Mars qui raconte l'histoire de Rico, gigolo professionnel qui vit un nouvel événement. Mise

en scène par Pierre Claver Mabilia, elle sera jouée par Poaline Olivera, Tamane Goma et Duvalier Lountadila avec Aimée Patricia Mavoungou à la régis.

On note aussi au programme, un concert de musique le 15 décembre à l'espace Yaro, avec Thiano, le chanteur rasta le plus connu de la ville océane. Une activité organisée pour marquer la sortie de son nouveau single intitulé «Sauvetage». L'espace Yaro abritera aussi, du 15 décembre au 17 janvier 2019, une résidence théâtrale qui entre dans le cadre de la collaboration artistique entre cette structure et l'Espace culturel Ngoma de Kisangani (République démocratique du Congo). Cette résidence porte sur le texte de Magloire Bolunda de Kisangani qui sera mis en scène par Pierre Claver Mabilia. La pièce sera jouée par Tito Munganga de Kisangani et Duvalier Lountadila de Pointe-Noire. Sa représentation est prévue pour les 19 et 20 janvier.

La musique sacrée sera aussi à l'honneur avec les concerts des groupes Les Séraphins (le 22 décembre) et Glory (le 24 décembre) à l'occasion de la célébration de la fête de Noël.

L.P.Nz.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 15^e journée, 1^{re} division

Grady Diangana était remplaçant lors de la victoire de West Ham face à Cardiff (3-1). Le jeune ailier est entré à la 76^e mn, alors que les Hammers menaient 3-0.

Angleterre, 2^e tour de l'EFL Trophy

Accrington se qualifie aux tirs au but face à Lincoln City (2-2 puis 4-2). Titulaire, Offrande Zanzala a réussi son tir au but.

Belgique, 8^e de finale de la Coupe

Marvin Baudry, averti à la 82^e mn, et Zulte-Waregem sont éliminés à Courtrai (0-1).

Charleroi est également éliminé par Genk (1-3). Sans Francis N'Ganga et Messie Biatoumoussoka, non retenus.

Bulgarie, 18^e journée, 1^{re} division

Hugo Konongo, averti à la 14^e mn, et le Cherno More l'emportent à Beroe (1-0). Et remontent ainsi à la 6^e place, synonyme de qualification provisoire pour les play-offs.

Danemark, 8^e de finale de la Coupe

Emerson Illoy-Ayyet était titulaire lors du déplacement de son équipe. Les locaux égalisent à la 45^e mn. Réduit à dix après l'expulsion de Sousa à la 102^e mn, Vejle s'incline finalement 1-3. L'international congolais a été averti à la 72^e.

Espagne, 16^e de finale retour, Coupe du Roi

Girona se qualifie aux dépens d'Alavès (2-1, 2-2 à l'aller). Yhoan Andzouana, titulaire, a été remplacé à la 69^e mn, alors que son équipe était menée au score.

Malgré la passe décisive de Merveil Ndockyt sur l'ouverture du score de son équipe, Majorque est battu à Valladolid (2-1). Remplacé cinq minutes plus tard, à la 53^e alors que les deux équipes étaient dos à dos. L'équipe insulaire s'était déjà inclinée sur le même score au match aller.

Ecosse, 16^e journée, 1^{re} division

Heart of Midlothian met fin à son cycle de défaites (quatre consécutives) en prenant un point sur le terrain de Saint-Johnstone (1-1). Clevid Dikamona a joué l'intégralité du match en défense centrale.

Toujours privé de Kharl Madianga, blessé, le FC Dundee corrige Hamilton Academy (4-0). Le deuxième

succès de la saison, seulement, pour le club de l'ancien Stéphanois, qui reste lanterne rouge avec huit points. Heart of Midlothian est 4^e avec vingt-sept points.

Israël, 12^e journée, 1^{re} division

Le Bnei Yehuda l'emporte sur le terrain de l'Ironi Kiryat Shmona (2-0). Titulaire, Mavis Tchibota a délivré une passe décisive sur le deuxième but de son équipe. Un succès qui permet au Bnei de conserver la seconde place du championnat avec huit longueurs de retard sur le premier et un point d'avance sur le troisième.

France, Ligue 1, 16^e journée

Prince Oniangue pensait avoir sauvé les meubles en égalisant à la 90^e (tête sur un coup-franc déposé de Fajr). Mais le Stade Malherbe de Caen s'incline à domicile face à Nîmes (1-2) à la 90^e+4. Cruel pour le club de Brice Samba, solide dans ses cages, et du capitaine normand, courageux et dangereux en première période (reprise de volée à la 9^e et tête sur le poteau à la 20^e). Défenseur central en fin de match.

Dans les rangs des Crocos, Dieu-Fai-tout Maouassa est resté sur le banc. Sans Arnold Bouka Moutou, non retenu, Dijon bat Guingamp (2-1).

Angers prend un bon point à Nice (0-0). Sans Fodé Doré, non convoqué.

Mardi soir, Monaco s'est imposé à Amiens (2-0). Sans Jordi Mboula, blessé, alors que Han-Noah Massengo est entré à la 76^e.

Bryan Passi est resté sur le banc lors du revers de Montpellier à Lille (0-1).

CFA, 13^e journée

Groupe A

Jean-Bryan Boukaka, titulaire, et Saint-Priest sont tenus en échec à domicile par Annecy (1-1).

Chasselay et Christopher Bitsamou, aligné dans l'entrejeu, sont balayés à Endoume (0-4). Rappelons que le milieu de terrain avait marqué lors des deux précédentes sorties de son équipe.

La réserve de Lyon, entraînée par Christian Bassila, bat celle de Nice (4-1). Thomas Oualembo est entré à la 70^e.

Niels Nkounkou voit rouge à la 44^e lors de la défaite de la réserve de Marseille à Pontarlier (0-1). A noter que les Phocéens, derniers du championnat, ont eu 3 expulsions.

Groupe B

Blois baisse pavillon à Pryvé-Saint-Hilaire (0-2). Daniel Moutala et Herman Mongomba, remplacé à la 70^e, étaient titulaires.

Les Herbiers corrigent Trélissac (3-0). Avec un but de Dolan Bahamboula à la 39^e. Remplacé à la 76^e.

Groupe C

Saint-Malo et Yven Moyo concèdent le match nul 0-0 face à Bastia-Borgo (0-0).

Ladislav Douniama inscrit, face à son ancien club, l'unique but du match Saint-Briec-Granville (1-0). Son deuxième but de la saison (6 matchs, 2 titularisations).

Alan Dzabana égalise à la 32^e pour la réserve du Havre, tenue en échec par celle de Lorient (1-1). Si Fernand Mayembo et Bevic Moussiti Oko étaient absents, notons la titularisation du jeune Lois Mouyokolo dans les rangs lorientais. Pour l'ancien Lyonnais, il s'agit du 3^e but de la saison.

Groupe D

Dorian Samba était titulaire lors du match nul entre les réserves de Lille et Reims (1-1).

Roumanie, 18^e journée, 1^{re} division

En déplacement chez la lanterne rouge, Voluntarii, Hermannstadt s'incline 0-2. Avec Juvhel Tsoumou titulaire.

Camille Delourme

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Demolayi, Félix Kanoukounou

Félix Kanoukounou, célèbre commerçant de Brazzaville, est décédé sur place, le 8 novembre dernier. Il a été inhumé le 23 novembre, à Massissia, où il avait décidé de s'y installer en 2012.

Félix Kanoukounou était grand par la taille, ce qui lui valut ce surnom, Demolayi. Il était né vers 1924. Fils de Nzoko Alphonse et de Maboundou Thérèse, il est très tôt orphelin, élevé par son oncle Ganga qui l'inscrit à l'école primaire catholique de Voka. Patrice Lhoni qui deviendra, plus tard, un célèbre écrivain, est son condisciple. Le malheur semble collé aux basques du jeune Kanoukounou qui perd son oncle alors qu'il se trouve au cours élémentaire. Il doit désormais se débrouiller tout seul. Il se lance dans le petit commerce, vend des œufs et du tabac sillonnant le Pool pour son office. Puis, il achète des produits du terroir qu'il revend à Brazzaville et vice versa. Il s'installe à Brazzaville dans les années 1940. Il est désormais un homme d'affaires prospère. Mais son activisme politique au sein du Mouvement socialiste africain de Jacques Opangault le contraint à l'exil à Bangui, en Centrafrique. A la fin des années 1950, début 1960.

De retour à Brazzaville, vraisemblablement en 1962, il reprend ses activités commerciales et crée le bar « La Bonbonnière », sur l'avenue de Paris, actuellement avenue de la Paix. Mais il ne s'arrête pas en si bon chemin et se lance dans la construction. Après la Révolution des 13, 14 et 15 août 1963 qui renverse le président Fulbert Youlou, il adhère au Mouvement national de la révolution. En 1968, lorsque Massamba-Débat quitte le pouvoir, Demolayi est arrêté, suspecté d'entretenir la Défense civile, milice du pouvoir déchu. Il est jugé et relaxé. Peu après, il installe une station de concassage de pierre à Massissia et crée un élevage de poules pondeuses et une porcherie. A Nkayi, dans la Bouenza, il exploite des terres pour produire du maïs.

Demolayi s'installe définitivement à Massissia en 2012 où il rend son dernier souffle. L'histoire retiendra qu'il aura été, avec d'autres, un mécène de la musique congolaise. Cette musique qui a fait la renommée de Brazzaville, ville musique du réseau ville créative Unesco, depuis 2013 sous l'administration du député maire de la ville, Hugues Ngouélondélé.

Béa, Brazza-la-capitale, Brazza-la-verte, autant de noms pour désigner Brazzaville. Elle avait la réputation d'être une ville vivante et gaie désormais plongée dans un spleen existentiel. Quoiqu'il en soit, il n'en demeure pas moins que sa renommée de ville de musique n'est nullement usurpée. En effet, dès la fin des années 1920, se développe, dans ce que Balandier appellera plus tard, les Brazzavilles Noires, Bacongo et Poto-Poto, une musique urbaine nourrie des sonorités de la musique traditionnelle. Des groupes de musique de fortune peuvent être considérés comme la source matricielle de la musique congolaise, à l'image de Bonne espérance. Créé à l'initiative de Paul Kamba et Albert Loboko, elle ouvre la voie à la création, en 1941, de Victoria Brazza, l'emblématique orchestre de Paul Kamba. Cet artiste a exercé un véritable magistère sur la musique moderne des deux rives. À Brazzaville et à Kinshasa, de l'autre côté du fleuve Congo, on le regardait et on tentait de l'imiter. La création par Wendo, deux ans plus tard, du pendant kinoï de Victoria Brazza, Victoria Kin, en est la preuve ultime. À côté de l'immense Paul Kamba, il faut citer : Raymond Nguema, Dadet Damongo, Eboma, Gabriel Kakou, Georges Mozebo, à Poto-Poto; Massamba Lebel, Bamanabio, Jean Makanga, Laurent Mouanga (Mia Bourreau), Victor Mamba, Emmanuel Matitou, Maurice Kéké, Joachim Loko Daniel Bikouta « Mayi Moto », Henri Malheur et Matricule, etc., à Bacongo, les autres pionniers de la proto-musique congolaise.

Le grand tournant dans l'évolution de la musique congolaise est, sans conteste, la naissance, en 1954,

de l'orchestre Negro Jazz de Joseph Kaba, au célèbre bar dancing Chez Faignond, haut lieu des mondanités à Brazzaville depuis 1948. S'y retrouvent, outre Nino Malapet et Edo Ganga, des transfuges des Cdj (Compagnons de la joie), Essous, Pandi, Michel Makouala, Kouka Célestin. Guy Léon Fylla remplace Joseph Kaba en qualité de chef d'orchestre. Les musiciens du Negro Jazz vont essaimer à travers Léopoldville pour participer à la création des groupes huppés sur la rive gauche du fleuve Congo: Ok Jazz, Rock'A Mambo, Maquina Loca, etc. Aussi bien à Kinshasa qu'à Brazzaville, la plupart des bars qui ont permis l'éclosion de la musique congolaise moderne des deux rives ont changé de vocation. Vis-à-vis à Kinshasa, Macedo et Faignond à Brazzaville font encore de la résistance, un véritable combat d'arrière-garde. Ils sont désormais des lieux de culte des églises dites de réveil. C'est que dans ces deux villes-miroirs, la misère a favorisé un prosélytisme religieux ravageur. Endolori par les problèmes existentiels, les hommes et les femmes se réfugient dans la prière, exutoire des âmes en peine. Elles ont siphonné les clients-mélomanes désormais clients-chrétiens qui envahissent ces églises, véritables lieux d'exploitation de ceux qui les fréquentent à coups de dimes et autres artifices. Elles entretiennent des groupes de musique dite « chrétienne », contrefaçon de l'autre musique qui en fait les frais. Lorsque la première, en dépit de la crise, vend des centaines de CD, l'autre sombre dans un véritable marasme.

De Massissia qu'il avait choisi comme lieu de retraite, Félix Kanoukounou dit Demolayi, ce mécène dans l'âme, a dû assister, impuissant, à la lente descente aux enfers de la musique congolaise. Ce qui, je l'espère, ne l'empêchera pas de reposer en paix. Que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

Les véritables héros ne sont pas toujours ceux ce que l'ont croit.

Mfumu